

Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Auteur : - Stéphane Valat	Destinataires :	-	Direction Générale des Services
	Copies :	- -	Marie Mellac Lionel Larré

Nombre de membre présents	17
Nombre de membres représentés	8

- 1. La CFVU a approuvé à l'unanimité la composition de la commission en charge d'instruire les demandes d'exonération des droits d'inscription ;
- La CFVU a approuvé à l'unanimité la convention de diplôme délocalisé relative au master humanités numériques entre l'Université Bordeaux Montaigne et l'Université Ibn Zohr – Agadir;
- 3. La CFVU a approuvé à l'unanimité le renouvellement de la convention de diplôme délocalisé relative à la licence information-communication entre l'Université Bordeaux Montaigne et l'Université GALATASARAY (ISTANBUL, TURQUIE);
- La CFVU a approuvé à l'unanimité le renouvellement de la convention de diplôme délocalisé relative à la licence information-communication entre l'Université Bordeaux Montaigne et l'Université de LOMÉ (TOGO);
- 5. La CFVU a approuvé à l'unanimité le renouvellement de la convention relative à la licence professionnelle mention développement de projets de territoires entre l'Université Bordeaux Montaigne et le lycée agricole la Peyrouse Périgueux ;
- 6. La CFVU a approuvé à l'unanimité la convention de double diplôme relative au master mention philosophie, parcours Recherches philosophiques sur la nature, l'homme et la société entre l'Université Bordeaux Montaigne et l'Université Laval (QUEBEC);
- 7. La CFVU a approuvé à l'unanimité l'avenant à la convention de double diplôme relative au master mention musicologie, parcours musique et culture entre l'Université Bordeaux Montaigne et l'université autonome de Madrid ;
- 8. La CFVU a approuvé à l'unanimité la modification de la convention entre l'Université Bordeaux Montaigne et l'ambassade de la république de Corée en France ;
- La CFVU a approuvé à l'unanimité le renouvellement de la convention relative au DU CIEPT entre l'Université Bordeaux Montaigne et l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux;
- 10. La CFVU a approuvé à l'unanimité le renouvellement de la convention relative au DU CIEPT entre l'Université Bordeaux Montaigne, l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux et Sichuan Agricultural University;
- 11. La CFVU a approuvé à l'unanimité le renouvellement de la convention relative au DU CIEPT entre l'Université Bordeaux Montaigne, l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux et L'École d'architecture de l'Université de Tianjin ;
- 12. La CFVU a approuvé à l'unanimité le dossier d'habilitation du DU « didactique du coréen langue étrangère » ;



13. La CFVU a approuvé par 22 voix pour les modalités d'évaluation des UE découverte ;

Pessac, le 13/07/2022. Le Président de l'université Bordeaux Montaigne,



Lionel Larré